



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Jean-François JOUDART
+33(0)5 45 35 67 54 - jf.joudart@inao.gouv.fr
+33(0)5 45 35 30 00 - inao-cognac@inao.gouv.fr

DREAL NA - UD 17-79 - Sub ENR

Cécile PAPIN

V/Réf : AIOT 0000000044
cecile.papin@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Demande d'autorisation environnementale AIOT
Parc éolien de la Cerisaie à Périgné (79204)

Châteaubernard, le 26 janvier 2022

Madame,

Par saisine du robot GUN le 25 janvier 2022, vous avez sollicité de l'INAO son avis dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale n°0000000044. Conformément à l'article D.181-17-1 du code de l'environnement, le délai de réponse est de 45 jours. Ce dossier concerne le parc éolien de la Cerisaie, situé au Nord-Est de la commune de Périgné dans le département des Deux-Sèvres. Le projet de la société Volkswind concerne 8 éoliennes de 180 mètres de hauteur en bout de pales, en densification de parcs éoliens existants. La zone d'implantation du projet s'étend également sur les communes de Celles-sur-Belle (79061) et Saint-Romans-lès-Melle (79295). Le paysage de la zone d'implantation semble relativement ouvert sur des grandes cultures. Des haies sont présentes à la marge du projet. Les bâtiments agricoles semblent contenus dans les hameaux habités.

Après une étude attentive du dossier, l'INAO est amené à formuler les observations suivantes :

Le territoire des communes de Celles-sur-Belle, Périgné et Saint-Romans-lès-Melle est situé dans les aires géographiques de production des appellations d'origine contrôlées (AOC) « Beurre Charentes-Poitou » et « Chabichou du Poitou » et des indications géographiques protégées (IGP) viandes « Volailles du Val de Sèvres », « Agneau du Poitou-Charentes », « Jambon de Bayonne », « Porc du Sud-Ouest » et des IGP viticoles « Val de Loire ». Ces signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) ne font pas l'objet d'une délimitation à l'échelle de la parcelle, ainsi toute la superficie du territoire communal est concernée par ces appellations.

En 2019, les communes de Celles-sur-Belle, Périgné et Saint-Romans-lès-Melle accueillent le siège social de 11 opérateurs actifs habilités à produire sous SIQO, dont : 5 exploitations laitières bovines en AOC « Beurre Charentes-Poitou » et 4 exploitations laitières caprines en AOC « Chabichou du Poitou ». Deux éleveurs produisent des viandes Label Rouge. Par ailleurs, le territoire n'est pas viticole.

Dans son diagnostic agricole de 2 pages, l'étude d'impact présente le caractère agricole de l'aire d'étude immédiate. En pages 94-95, elle cite les différents signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) dont l'INAO est le garant.

En page 252, une distance d'éloignement de 700 mètres à toute habitation a été définie. En page 95, « *dans un rayon de 500 m, aucun bien matériel (Station pompage, irrigations, etc.) n'est recensé* ». Mais les exploitations agricoles en production sous SIQO n'ont pas été étudiées individuellement (localisation, bâtiments d'élevage, projets). Les impacts économiques potentiels du projet sur celles-ci ne sont donc pas connus.

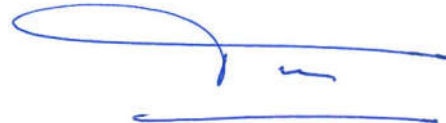
L'étude des impacts du projet sur les activités agricoles (p 323-324) et la séquence « éviter, réduire, compenser (ERC, p 469) » jugent les impacts surfaciques modérés et compensés par un loyer. Les mesures d'évitement prises consistent à réduire l'emprise sur les terres agricoles au minimum et à concevoir l'implantation des installations en concertation avec les exploitants.

Enfin, il convient de relever la présence de nombreux autres parcs et projets éoliens sur le territoire et les communes voisines (page 399).

Après étude du dossier, l'INAO vous informe qu'il n'a pas d'objection à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial,
Laurent FIDELE



Copie : DDT 79